



# Technicien(ne) entrepreneur en agriculture Maraichage arboriculture

## FORMATION CERTIFIANTE DE NIVEAU IV

- Concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité de chef d'entreprise agricole
- Devenir salarié(e) qualifié(e)
- Certification ouvrant droit aux aides à l'installation

## PUBLIC VISÉ

- Personne en reconversion professionnelle
- Salarié(e) souhaitant accéder à l'installation
- Personne non diplômée souhaitant accéder à une qualification

## DURÉE DE LA FORMATION

Se déroule en alternance  
Elle s'articule autour de 840 h de formation  
auxquelles s'ajoute 560 h de stage professionnel.

## RÉSULTATS D'INSERTION DES TITULAIRES DU TA À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

Placement des titulaires	2019	2020	2021	2022
Insertion professionnelle	92 %	92 %	93 %	84 %
Dont installation agricole	36 %	40 %	62 %	30 %

## MODULES DE FORMATION PAR THÈME

- Techniques de productions biologiques et conventionnelles d'une exploitation maraîchère et/ou arboricole.
- Techniques de gestion de calendrier de production
- Gestion financière et prévisionnel de trésorerie
- Administratif lié à la gestion d'une entreprise agricole
- Valorisation des produits de l'exploitation, logistique appropriée aux attentes des acheteurs (circuit court, marché public, coopératives..)



## CONTACTS :

[berangere.blouin@mfr.asso.fr](mailto:berangere.blouin@mfr.asso.fr)  
[katia.prieur@mfr.asso.fr](mailto:katia.prieur@mfr.asso.fr)